



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18095859

Déposé / Reçu le

08-06-2018
au greffe du Tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0466.354.026

Dénomination

(en entier) : SERENDIP

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : Allée de la Recherche 4, 1070 Anderlecht, Belgique

Objet de l'acte : Extrait de l'acte de nomination -administrateurs**Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2018**

L'Assemblée approuve le renouvellement des mandats d'administrateurs échus, pour un terme de 6 ans échéant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2024 de:

- Frédéric Van Gansberghe, domicilié à 1630 Linkebeek, drève des Etangs 32
- Maria Gomez Urgoiti, domiciliée à 1630 Linkebeek, drève des Etangs 32
- European Company of Stake s.a., dont le siège social se situe à 1070 Anderlecht allée de la Recherche 4, représentée par Frédéric Van Gansberghe
- Compagnie du Bois Sauvage s.a., dont le siège social se situe à 1000 Bruxelles rue du Bois Sauvage 17, représentée par Benoît Deckers, domicilié à 1150 Bruxelles avenue Xavier Henrard 43.

European Company of Stake sa
Administrateur délégué
Frédéric Van Gansberghe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).